

mercredi 4 septembre 2013

Intervention de la Sénatrice Leila Aïchi
Débat sur la situation en Syrie

Monsieur le Président,
Monsieur le Ministre,
Monsieur le Président de la commission,
Mes cher-e-s collègues,

Ayant soutenu l'intervention française au Mali, organisée sous mandat de l'ONU et à la demande des autorités de ce pays, je voudrais vous faire part de mes interrogations et de ma préoccupation, alors qu'on nous annonce l'imminence de frappes militaires à l'encontre de la Syrie, sans mandat de l'ONU, sans l'OTAN, sans l'Europe, sans la communauté internationale, au nom d'un droit auto-octroyé de « punir » qui ne trouve son fondement dans aucun instrument, ni aucune tradition du droit international.

Une large majorité de l'opinion américaine, britannique et française est hostile aux éventuelles opérations armées en Syrie.

Le Premier ministre britannique David Cameron s'est incliné devant le refus des Communes, emmené par l'opposition travailliste, et, tandis que le président Barak Obama ne se décidera qu'après avoir consulté le Congrès, on nous fait savoir qu'en France, la décision du président de la République serait déjà prise.

Cet affichage de fermeté, s'il se confirme, portera atteinte au prestige de la France. La voix de notre diplomatie sortira affaiblie dans la nouvelle configuration géopolitique qui se dessine. Elle contribuera au brouillage politique d'une Europe déjà divisée sur le sujet.

Mes cher-e-s collègues, soyons conscients qu'aujourd'hui se joue, en Syrie, sous nos yeux, l'avenir d'une région ô combien instable.

Nous devons prendre conscience des mutations de ce monde.

Un monde fragile qui continue de fonctionner sur les bases d'un modèle obsolète et révolu. Un monde où le centre de gravité a basculé face à la montée en puissance des pays émergents, au travers des BRICS et notamment dans le cadre de la crise syrienne de la Russie, de la Chine et de l'Iran, qui entendent prendre une part plus importante à la gestion des affaires de ce monde.

Il nous faut inventer collectivement une nouvelle gouvernance mondiale et cette gouvernance, nécessairement multipolaire, ne peut s'affranchir de la règle de droit. Rappelons que c'est le droit, précisément la Charte des Nations-Unies dans son article 23, et non le poids démographique ou la puissance économique, qui confère à notre pays la place éminente qu'il occupe au Conseil de sécurité, dont rien d'autre ne garantit qu'il la conserve dans le futur.

Mes cher-e-s collègues,

Une intervention militaire en Syrie serait déjà un échec en soi, pour une communauté internationale qui, à force de calculs stratégiques hasardeux et de protection d'intérêts divergents, s'est révélée incapable de peser politiquement pour contrer et faire plier le régime de Bechar el-Assad.

La Syrie, quant à elle, s'est dramatiquement transformée avec la guerre civile. Les lignes de fracture recouvrent désormais la composition religieuse du pays : aux 60 % de sunnites, font face, dans une communauté de destin contrainte, les 12% d'alaouites, les 10% de chrétiens et les 6% de druzes.

Sur le terrain, à l'armée régulière acquise au régime et inféodée au clan qui le dirige, font face des forces d'opposition, de moins en moins unifiées, rivales et parfois même antagonistes : l'armée syrienne libre (ALS), la coalition d'opposition, les islamistes, et les Kurdes syriens. En leur sein, le rapport de forces est chaque jour plus favorable aux extrémistes.

La dimension confessionnelle du conflit a radicalisé les affrontements, figé les replis identitaires.

En deux ans, la guerre civile syrienne aura fait plus de 100.000 morts, 2 millions de réfugiés et 4 millions de déplacés et que propose la France pour les accueillir : 700 visas en 2013.

Dans ce contexte, sans verser dans un pacifisme irresponsable, il est légitime de se demander s'il est utile de rajouter de la guerre à la guerre.

Alors quel est notre objectif politique ?

Officiellement, il ne s'agit pas, ou plutôt il ne s'agit plus, d'aider au renversement du régime syrien mais de le « punir ». Si l'on quitte la sphère politique pour celle du droit, alors il faut rester dans le droit et s'y conformer, ce qui est évidemment incompatible avec l'unilatéralisme. C'est ce qu'a rappelé, hier encore, Ban Ki-moon. Nous n'y reviendrons pas.

Il nous est dit aussi qu'il s'agirait d'affaiblir Assad, qui est en train de prendre l'avantage, sans pour autant l'obliger à partir. Donc, si j'ai bien compris, permettre à la guerre civile de perdurer quelques années de plus. Mais, j'ai sans doute mal compris.

Existerait-il au moins des objectifs politiques : affaiblir la dictature baasiste, donner un peu d'espace et d'espérance à l'opposition démocratique ?

C'est soutenable sur le papier. J'observe toutefois que ni les démocrates syriens, ni les chrétiens d'Orient ne nous demandent d'intervenir.

Pourquoi persister ? Cet entêtement n'a aucun sens, si ce n'est de jeter les bases de La désintégration de la Syrie, avec pour corollaire un embrasement de la région.

Quelle serait l'efficacité purement militaire de cette intervention si le gouvernement persistait dans son projet ?

Probablement détruire, par missiles de croisière - mais la France en a peu, des casernes vides. La vérité est que nous nous sommes imprudemment avancés sur ce dossier sans en avoir les moyens. Espérons que nous pourrions nous en sortir sans trop d'humiliation.

Mes cher-e-s collègues,

Une intervention limitée engagera une escalade des aides étrangères, et décuplera l'engrenage infernal de la guerre civile.

Et comme le souligne Le général Desportes : « Il faut se garder d'aller trop loin. Si Bachar disparaît, il y aura un risque de massacres intercommunautaires »¹.

Punir le régime de Bachar el-Assad n'est qu'une réaction de court terme.

La solution à ce conflit est avant tout politique.

Dans cet esprit, nous devrions envisager une proposition basée sur les éléments suivants :

1. La convocation rapide, sous l'égide des Nations Unies, et à l'initiative des Etats-Unis, de la Russie et de l'Union Européenne, d'une nouvelle conférence pour la paix, dite de Genève II.
2. La participation à cette conférence de toutes les parties concernées, à l'exclusion bien sûr des organisations terroristes, et de toutes les puissances régionales sans exclusive, en particulier de l'Iran qui cherche manifestement à rétablir le dialogue.
3. Le rétablissement progressif et contrôlé d'une paix civile, qui protège les intérêts de toutes les communautés syriennes, sans discrimination, et qui respecte les lignes de force de l'équilibre stratégique régional.

Le débat sur une éventuelle guerre en l'absence de l'approbation du Conseil de sécurité des Nations unies nous a éloigné du véritable enjeu : comment redynamiser la recherche d'un règlement politique de la crise syrienne.

Pour conclure, le risque d'une intervention dirigée par les Etats-Unis et la France est de laisser une Syrie divisée, instable, ayant permis l'accession à un nouveau pouvoir dominé par des éléments extrémistes. Ce serait, alors, à l'ensemble des Syriens et de la communauté internationale d'en assumer les conséquences.

Si « la guerre est une continuation de la politique par d'autres moyens », à l'évidence, il existe d'autres moyens politiques d'éviter la guerre et de peser sur ce régime.

Et c'est ce que je demande au Président de la République de privilégier.

Je vous remercie.

¹ <http://www.lefigaro.fr/international/2013/08/28/01003-20130828ARTFIG00496-paris-et-washington-etudiant-les-risques-de-l-operation.php>